



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

2^{ème} réunion de 2025

Séance du 16 juin 2025

Délibération

PV n° 11

Objet : Mise à jour des autorisations de programme – Construction d'un centre de secours à Aix-en-Othe

Date de convocation :
04 juin 2025

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membres présents : 2

*Monsieur le Directeur de cabinet de la Préfecture Charles NOÏN.
Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET.*

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 16

*Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Angélique GUILLEMINOT, Catherine LEDOUBLE, Arlette MASSIN, Elisabeth PHILIPPON, Marie-Noëlle RIGOLLOT.
Messieurs Bruno BAUDOUX, Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Patrick GROSJEAN, Didier LEPRINCE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Jacky RAGUIN.*

Membres absents excusés non représentés : 6

*Mesdames Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT.
Messieurs Philippe BORDE, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Denis POTTIER.*

- **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Remy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Cdt Nicolas RUINET, Adc Rudy GUBLIN, Adc Cyrille RAPHAEL, Madame Laetitia MUSSARD.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Vu le rapport de présentation ci-après :

Lors de la séance du conseil d'administration du 27 mars dernier, des ajustements ont été réalisés sur les prévisions des autorisations de programme.

Le même jour, le projet de construction d'un nouveau centre de secours à Aix-en-Othe a été succinctement présenté et justifié quant à son opportunité. Notamment, la localisation du projet a été déterminée et l'acquisition du terrain nécessaire à la programmation de cette opération a été approuvée.

Le programme de l'opération est décrit dans une annexe au présent rapport. La SIABA assurera la mission de mandataire de maîtrise d'ouvrage.

L'enveloppe financière prévisionnelle du projet est estimée à 1 600 000 €, dont 1 200 000 € de travaux.

Le financement de l'opération sera assuré par autofinancement du SDIS, mais également par une part de la subvention annuelle du Département.

Considérant le calendrier de l'opération de construction du centre de secours d'Aix-en-Othe (qui s'étalerait à minima sur trois années civiles), il semble pertinent d'inscrire ladite opération dans le cadre d'une autorisation de programme (AP).

Au sein de cette AP, la répartition prévisionnelle des crédits de paiement serait la suivante :

	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL CP
Construction du centre de secours d'Aix-en-Othe	100 000 €	700 000 €	800 000 €	1 600 000 €

Pour rappel, la seule autorisation de programme actuellement en cours concerne l'opération de réhabilitation et d'extension de l'état-major, dont la situation apparaît ci-après :

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	CP 2025	TOTAL CP
CHAPITRE OPERATION 32 - Réhabilitation	49 962,13 €	1 652 557,43 €	670 213,91 €	30 000,53 €	2 402 734 €
CHAPITRE OPERATION 33 - Extension	121 543,20 €	2 044 593,29 €	2 764 421,45 €	3 718 067,06 €	8 648 625 €
TOTAL AP	171 505,33 €	3 697 150,72 €	3 434 635,36 €	3 748 067,59 €	11 051 359 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

VALIDE le programme de l'opération de construction d'un nouveau centre de secours à Aix-en-Othe, tel que joint au présent rapport ;

FIXE à 1 600 000 € l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ;

PRONONCE l'ouverture d'une autorisation de programme à hauteur du montant précité, selon un étalement prévisionnel des crédits de paiement comme suit :

	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL CP
Construction du centre de secours d'Aix-en-Othe	100 000 €	700 000 €	800 000 €	1 600 000 €

Fait le **20 JUIN 2025**

Votes pour : 16

Mesdames Estelle BOMBERGER-RIVOT, Angélique GUILLEMINOT, Catherine LEDOUBLE, Arlette MASSIN, Elisabeth PHILIPPON, Marie-Noëlle RIGOLLOT.

Messieurs Bruno BAUDOUX, Guy BERNIER, Jean-Marie CAMUT, Philippe DALLEMAGNE, Olivier DUQUESNOY, Patrick GROSJEAN, Didier LEPRINCE, Philippe PICHERY, Pascal PLUOT, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY